

Solidaires en CE 12/13 décembre SUD Ptt

1) L'information économique

- a. Quelle info :
 - i. Analyse situation de l'entreprise (comptes annuels)
 - ii. Mais surtout compréhension de la stratégie et des perspectives
- b. Quel intérêt d'investir ce champ
 - i. Faire le lien entre le quotidien des salariés et la stratégie de l'entreprise
 - ii. Avoir une vision globale de l'activité de l'entreprise en dépassant un point de vue sectoriel
 - iii. Mais surtout comprendre les intentions de l'entreprise pour :
 1. anticiper, ne pas se laisser surprendre par les décisions de l'entreprise
 2. hiérarchiser les priorités dans l'intervention syndicale (ne pas se disperser et se concentrer sur les enjeux majeurs)
 3. pouvoir mieux préparer les mobilisations futures
 4. deux exemples concrets à France Télécom :
 - a. intérêt d'avoir compris en 2000 le pb de la dette de Ft et de sa crise de liquidité
 - b. intérêt aujourd'hui de comprendre que FT est maintenant opérable
- c. les prérequis pour faire un bon usage de l'info économique
 - i. comprendre le monde et la logique des dirigeants et du système économique libéral
 - ii. pour démêler l'essentiel de l'accessoire,
 - iii. pour ne pas se laisser submerger/impressionner par le discours technique de la direction
 - iv. d'où l'importance de la formation des élus sur le terrain économique (ne pas laisser le monopole de ce savoir à la direction et aux experts)

2) A propos de l'expertise et de son usage

- a. Intérêt de l'expertise
 - i. Tout simplement d'abord économie de temps et de moyens pour les élus
 - ii. Le plus important : faire cracher à la direction ce qu'elle a dans le ventre
 1. dans ce cadre, importance d'articuler le travail au CE avec le travail dans d'autres instances dans les quels sont représentés les salariés (quand elles existent) comme le Conseil d'Administration ou le Comité de Groupe
 - iii. accessoirement gagner du temps pour pouvoir préparer une mobilisation
 - iv. Mais en gardant à l'esprit que
 1. aucune expertise aussi pertinente soit-elle ne peut à elle seule infléchir les décisions de l'entreprise
 2. la seule arme réelle des élus est la mobilisation du personnel
- b. du mauvais usage de l'expertise :
 - i. déléguer entièrement les responsabilités des élus sur les experts
 1. ne pas laisser les experts penser à la place des élus
 2. aucun expert ne peut connaître aussi bien l'entreprise que ceux qui y travaillent
 - ii. laisser les experts déterminer eux-mêmes le cahier des charges et se débrouiller tout seuls : importance du contrôle des experts par les élus
 - iii. faire un abus des expertises dans le but exclusif de faire perdre du temps à la direction et de montrer « qu'on fait quelque chose » alors même qu'on est dans l'incapacité d'utiliser ce temps pour mobiliser
 - iv. quand ce n'est pas dans le seul but réel de réaliser certains financements occultes !!!